

Approche psychocriminologique du phénomène de radicalisation et des passages à l'acte terroriste

OBJECTIFS

Les passages à l'acte terroriste survenus ces dernières années en France, et dans le reste du monde, interrogent les pouvoirs publics sur les moyens à mettre en œuvre afin de les prévenir. Face à ces actes aux conséquences humaines et sociales importantes, et à la forte résonance émotionnelle, les explications proposées sont généralement réduites à des dimensions plus souvent supposées qu'étayées ou présentes. Parmi ces explications, la "psychopathologie" occupe une place centrale : la présence d'un "trouble mental" ou d'un diagnostic "psychiatrique", sans qu'il ne soit généralement précisé de quoi il est question, est perçue comme évidente et allant de soi, si bien qu'elle est rarement questionnée. Toutefois, alors que la psychiatrie et la psychologie sont sollicitées afin d'apporter un éclairage sur ce phénomène, que désigne ce terme de "psychopathologie" ? Et à la supposer présente, quel rôle joue-t-elle dans l'extrémisme violent et dans les passages à l'acte terroriste ?

Dans cette formation, nous aborderons les difficultés conceptuelles et méthodologiques inhérentes à cet objet d'étude et des explications qui pourraient être apportées à ce phénomène, ce, en nous appuyant sur des notions psychologiques, mais également criminologiques, ainsi que sur les données les plus récentes de la littérature. La définition juridique du terrorisme que nous adopterons correspondra aux définitions prévues aux articles 421-1 et suivants du Code pénal. Elle inclura donc, naturellement, le terrorisme "par nature", tel que visé à l'article 421-1, mais aussi les actes préparatoires, les différentes formes de fourniture de moyens, l'association de malfaiteurs et autres infractions "obstacles" situées en un stade antérieur du continuum radicalisation-terrorisme. Ni condition nécessaire, ni suffisante, le rôle de la psychopathologie dans le phénomène de violence terroriste est une question complexe qui ne trouve pas de réponses simples.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, gendarmes, policiers, avocats, magistrats, étudiants.

MODALITÉS

1 journée de 9 h 30 à 17 h 30.

INTERVENANT

Nicolas ESTANO

Psychologue clinicien à l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie légales de Ville Évrard, accueillant des personnes placées sous main de justice à la suite d'infractions pénales. Il est également expert près la cour d'appel de Paris. Il a publié plusieurs articles traitant des passages à l'acte violent, l'évolution de l'expertise psychologique, les nouvelles formes de criminalité (Swatting), mais également sur la question de la "radicalisation" et du terrorisme.

CONTENU

- Définitions des notions de "radicalisation" et de "terrorisme"
- Présentation des difficultés méthodologiques quant à cet objet d'étude
- Présentation des mécanismes pouvant conduire à la "radicalisation", puis à l'agir violent
- Lecture criminologique des passages à l'acte terroriste

Plan prévisoire :

Introduction :

I. Historique et Définitions

- A. Historique / Définition
- B. Problèmes méthodologiques

II. État des connaissances

- A. Fausses causes de l'engagement
- B. Fanatisme
- C. Pourquoi / Comment l'individu se radicalise et s'engage dans l'agir violent (réseaux sociaux, internet, groupe, recrutement)

III. Évolution

- A. Maladie mentale et passage à l'acte terroriste (données actuelles sur la place de la psychopathologie)
- B. Nécessité d'utiliser d'autres approches

IV. Apport de la criminologie

- A. Profil des auteurs selon les actes envisagés ?
- B. Le terrorisme, une criminalité comme une autre ?
- C. Gestion du risque

V. Propos conclusifs

- Quelle prise en charge possible ?
- "déradicalisation" ou désengagement

Organismes - Institutions **420 €**
Inscription individuelle - 20 %

Ce stage est accessible aux personnes à mobilité réduite.